



ACCUEIL DE LOISIRS COMMUNAL
9 rue de la Mairie
14400 SAINT-VIGOR-LE-GRAND



FICHE GÉNÉRALE DE RENSEIGNEMENTS
INSCRIPTION ACCUEIL MERCREDI MATIN 2021-2022

Etat civil de l'enfant et vaccinations :

Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
Sexe		
Ecole de scolarisation		
Vaccins	Certifions que les vaccinations obligatoires de notre enfant ont bien été effectuées (merci de cocher la case ci-contre et fournir l'attestation du médecin*)	<input type="checkbox"/>

Etat civil des responsables légaux :

	PARENT 1	PARENT 2
Civilité		
Nom (+nom de jeune fille)		
Prénom		
Situation familiale		
Adresse		
Adresse mail		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
Profession		
Employeur		
Téléphone professionnel		
Nom et adresse de la personne effectuant le règlement		



ACCUEIL DE LOISIRS COMMUNAL
9 rue de la Mairie
14400 SAINT-VIGOR-LE-GRAND



Personnes à contacter en cas d'urgence et/ou autorisées à récupérer l'(les) enfant(s) (autres que parents) :

Nom et Prénom		
Lien avec l'enfant		
Adresse		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
A appeler en cas d'urgence		
Autorisé à récupérer l'enfant		

Autorisations parentales :

En cas de maladie ou d'accident, l'enfant est orienté et transporté par les services de secours d'urgence qui déterminent le lieu d'hospitalisation. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame..... :

- autorisons le centre de loisirs à prendre toutes mesures d'urgence (hospitalisation et l'anesthésie si nécessaire de notre enfant)
- autorisons (oui non) le centre de loisirs à prendre des photographies ou vidéos de notre enfant dans le cadre des activités extrascolaires.
- autorisons (oui non) la publication des photos sur les réseaux sociaux et sur le site de la mairie.
- autorisons (oui non) le service de la mairie agréé par les services de la CAF ou de la MSA à prendre connaissance de notre Quotient Familial.

Numéro allocataire :Nom de l'allocataire :

Fait à, le
Signature des parents ou du responsable légal

Les informations recueillies ont pour finalité la gestion de l'accueil du mercredi. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au RGPD, vous disposez de droits sur vos données. Pour les exercer ou pour toute question, veuillez contacter le délégué à la protection des données : rgpd@cdg14.fr

Pièces à joindre :

(en cas de premier dossier dans l'année, ou dans le cadre d'un changement de situation)

- Fiche(s) d'inscription pour la période concernée
- Copie du livret de famille ou acte de naissance
- Attestation d'assurance scolaire, extra scolaire 2021 2022
- Attestation de quotient familial (régime général ou agricole) 2021
- *Attestation de vaccinations à jour du médecin

Dossier à rendre complet en mairie

Mairie de SAINT-VIGOR LE GRAND
Stade Marcel Garnier
commune.saintvigorlegrand@wanadoo.fr

☎ 02.31.92.10.23 Fax 02.31.51.93.80
☎ 02.31.51.93.91
<https://www.saintvigorlegrand.fr/>



ACCUEIL DE LOISIRS COMMUNAL
9 rue de la Mairie
14400 SAINT-VIGOR-LE-GRAND



CENTRE MERCREDI MATIN 2021-2022
FICHE INSCRIPTION PÉRIODE N° 1
(de la semaine 36 à la semaine 50)



A retourner impérativement avant le 23 août 2021

Nom et prénom de l'enfant	
Nom et prénom des représentants légaux	
Date et lieu de naissance	
Adresse postale	
École de scolarisation	
Quotient familial	
N° d'allocataire CAF ou MSA	

Information importante :

L'inscription se fait **pour l'intégralité des mercredis de la période**. Seule une absence pour raison médicale avec justificatif ne donne pas lieu à facturation des jours concernés.

L'accueil du mercredi matin concerne uniquement les périodes scolaires. Pendant les vacances scolaires, il est nécessaire de réaliser une inscription spécifique auprès du centre de loisirs.

**Septembre
2021**

- 8 septembre
- 15 septembre
- 22 septembre
- 29 septembre

**Octobre
2021**

- 6 octobre
- 13 octobre
- 20 octobre

**Novembre
2021**

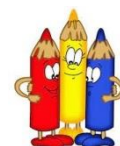
- 10 novembre
- 17 novembre
- 24 novembre

**Décembre
2021**

- 1er décembre
- 8 décembre
- 15 décembre

! NB : En raison des vacances scolaires du 23 octobre au 7 novembre 2021, le centre de loisirs ouvrira ses portes et l'accueil du mercredi matin n'aura pas lieu les 27 octobre et 3 novembre 2021.

Date et signature des représentants légaux :





ACCUEIL DE LOISIRS COMMUNAL
9 rue de la Mairie
14400 SAINT-VIGOR-LE-GRAND



CENTRE MERCREDI MATIN 2021-2022
FICHE INSCRIPTION PÉRIODE N° 2
(de la semaine 1 à la semaine 12)



A retourner impérativement avant le 1er décembre 2021

Nom et prénom de l'enfant	
Nom et prénom des représentants légaux	
Date et lieu de naissance	
Adresse postale	
École de scolarisation	
Quotient familial	
N° d'allocataire CAF ou MSA	

Information importante :

L'inscription se fait **pour l'intégralité des mercredis de la période**. Seule une absence pour raison médicale avec justificatif ne donne pas lieu à facturation des jours concernés.

L'accueil du mercredi matin concerne uniquement les périodes scolaires. Pendant les vacances scolaires, il est nécessaire de réaliser une inscription spécifique auprès du centre de loisirs.

Janvier 2022

- 5 janvier
- 12 janvier
- 19 janvier
- 26 janvier

Février 2022

- 2 février
- 23 février

Mars 2022

- 2 mars
- 9 mars
- 16 mars
- 23 et 30 mars



NB : En raison des vacances scolaires du 5 au 20 février 2022, le centre de loisirs ouvrira ses portes et l'accueil du mercredi matin n'aura pas lieu les 9 et 16 février 2022.

Date et signature des représentants légaux :





ACCUEIL DE LOISIRS COMMUNAL
9 rue de la Mairie
14400 SAINT-VIGOR-LE-GRAND



CENTRE MERCREDI MATIN 2021-2022
FICHE INSCRIPTION PÉRIODE N° 3
(de la semaine 14 à la semaine 27)



A retourner impérativement avant le 1er mars 2022

Nom et prénom de l'enfant	
Nom et prénom des représentants légaux	
Date et lieu de naissance	
Adresse postale	
École de scolarisation	
Quotient familial	
N° d'allocataire CAF ou MSA	

Information importante :

L'inscription se fait **pour l'intégralité des mercredis de la période**. Seule une absence pour raison médicale avec justificatif ne donne pas lieu à facturation des jours concernés.

L'accueil du mercredi matin concerne uniquement les périodes scolaires. Pendant les vacances scolaires, il est nécessaire de réaliser une inscription spécifique auprès du centre de loisirs.

Avril 2022	Mai 2022	Juin 2022	Juillet 2022
<ul style="list-style-type: none">• 6 avril• 27 avril	<ul style="list-style-type: none">• 4 mai• 11 mai• 18 mai• 25 mai	<ul style="list-style-type: none">• 1er juin• 8 juin• 15 juin• 22 juin• 29 juin	<ul style="list-style-type: none">• 6 juillet



NB : En raison des vacances scolaires du 9 au 24 avril 2022, le centre de loisirs ouvrira ses portes et l'accueil du mercredi matin n'aura pas lieu les 13 et 20 avril 2022.

Date et signature des représentants légaux :

